

ORDRE DES AVOCATS



BARREAU DE LA GUADELOUPE, SAINT MARTIN, SAINT BARTHELEMY

COMMUNIQUÉ

Le Barreau de la GUADELOUPE, SAINT MARTIN, SAINT BARTHELEMY fait part de sa stupeur suite au meurtre du Jeune Yohan aux abords de son Lycée.

Il partage l'indignation et l'émoi unanime suscités par cet acte ignoble qui a mis le pays tout entier en état de sidération et d'incompréhension.

Il s'incline humblement devant la mémoire de la jeune victime dont la vie a été injustement et cruellement fauchée.

Il tient à exprimer sa compassion, sa tristesse et sa profonde solidarité envers la famille, les proches du jeune Yohan ainsi qu'envers toute la communauté éducative.

Ce grand malheur est le signe d'une société malade, sans repères et sans perspectives qui est entrée en voie de déshumanisation et qui a perdu le **sens sacré de la vie.**

Ce crime, commis par un jeune en perdition éducative et sociale et qui vient s'ajouter à la longue liste des crimes de sang, **est assurément celui de trop.**

La Guadeloupe paie depuis quelques années un trop lourd tribut au sang et à la désolation.

Il est plus que temps que cela cesse.

ORDRE DES AVOCATS



BARREAU DE LA GUADELOUPE, SAINT MARTIN, SAINT BARTHELEMY

Face à cette situation, le Barreau en appelle au sens du discernement et de la responsabilité de tous et de chacun.

Il appelle à un sursaut généralisé afin que les valeurs qui fondent notre société soient restaurées et que l'humain redevienne le centre de nos préoccupations.

Il rappelle son attachement indéfectible aux valeurs de Justice et d'Humanisme et invite chacun d'entre nous à « jouer le jeu » en œuvrant chaque jour davantage pour la construction d'une Guadeloupe plus fraternelle.

« Jouer le jeu, c'est savoir prendre ses responsabilités et assumer les initiatives, quand les circonstances veulent que l'on soit seul à les endosser ». Félix EBOUE- 1^{ER} juillet 1937

Pointe à Pitre, Le 14 septembre 2016

Jamil HOUDA

Bâtonnier de l'Ordre